Juin 2023

INSTANCES PARTICIPATIVES DE-LIVRON / GOLETTE
Compte-rendu de la séance du 15 mai 2023

Présences :
Mme Gammel, directrice d'établissement scolaire
Mme Garilli, enseignante De-Livron
Mme Droz, ECSP, Golette
Mme Fiorentino, enseignante spécialisée
Mme Richard, enseignante, Golette
Mme De Luca, enseignante Golette

Mme Baudoin, vice-présidente APE

Mme Bellochio, responsable GIAP

Mme Baron-Levrat, service développement social et emploi

Compte-rendu : Mme Ferrand, secrétaire établissement De-Livron Golette

Absences excusées : Mme Bron, secrétaire APE
M. Omarini, service gérance et entretien des bâtiments

Début de séance : 17h30

<u>Rappel des fondements des instances participatives</u> : Les instances participatives sont un espace d'information, de consultation et de proposition. Elles sont informées des questions relatives aux plans d'études, aux programmes scolaires et aux moyens d'enseignement ainsi qu'aux conditions d'admission, d'orientation et de promotion des élèves. Elles ne sont ni informées, ni ne traitent d'aucune situation individuelle.

Ordre du jour :

1. La parole à la Direction
- OdC pour la rentrée prochaine
- Kermesse à De-Livron
- Le banc de l'amitié à De-Livron

2. La parole aux délégués des enseignants
- Violence dans le préau de la Golette
- Etat et clarté des pictogrammes sur le panneau du préau de l'école de la Golette.
- Déplacements en car – simplification des démarches

3. La parole aux délégués des parents

4. La parole aux délégués de la commune

5. Divers

1. La parole à la Direction

ODC De-Livron

Suite aux inscriptions des 1P, l'effectif de l'école de De-Livron semble être similaire aux années précédentes. Toutefois, il a été constaté l'arrivée de nouveaux élèves venant de Mongolie. Ces élèves non-francophones devront intégrer les classes d'accueil.

A l'heure actuelle en moyenne, entre 16 et 23 élèves sont prévus par classes (les classes à 23 élèves seront à degrés uniques).

ODC Golette

Une huitième classe va s'ouvrir dès la rentrée 2023, à l'école de la Golette. Suite à cette ouverture de classe, des postes sont à repourvoir. Les entretiens d'embauche sont en cours.

A l'heure actuelle, en moyenne, entre 16 à 21 élèves sont prévus par classes. La volonté de créer plus de degrés uniques est souhaitée sera possible à l'école de la Golette ainsi qu'au cycle moyen de l'école de De-Livron.

L'appui en matière des forces ukrainiennes est reconduit pour l'année scolaire 2023-2024. Mme Gammel rappelle toutefois qu'aucun nouveau enseignant ne peut être engagé. La répartition doit se faire entre titulaires.

L'affichage de rentrée (listes de classes affichées la veille de la rentrée sur les fenêtres des préaux) devient formellement interdit. Une lettre sera distribuée par les titulaires actuels, fin juin. Mme Baudoin souhaiterait inclure à cette lettre, un flyer de l'APE.

La séance des futurs 1P est prévue le 1er juin 2023 à 18h30. Mme Gammel remercie les enseignants concernés, l'infirmière, les éducatrices pour leur participation.

Effectif si la fraterie est entièrement à l'école de De-Livron, elle reste à l'école de De-Livron. Si elle se partage avec l'école de la Golette les nouveaux membres de la fraterie seront scolarisés à l'école de la Golette.

Une séance du GIAP est agendée le 4 septembre 2023 pour l'école de la Golette et le 5 septembre 2023 pour l'école de De-Livron

Kermesse du 23 juin 2023 à De-Livron

Mme Gammel félicite la commission faitière pour son investissement.

D'entente avec les enseignants, ceux-ci seront présents jusqu'à la fin de la fête. Ils seront également en charge du rangement.

Mme Baudoin constate que le taux de participation des membres de l'APE est faible.

Banc de l'amitié à De-Livron

Le concept du banc disposé dans le préau de l'école de De-Livron est de sensibiliser les élèves à l'exclusion. Depuis son installation, le constat est très positif.

Un espace de jeux a été aménagé durant les vacances de Pâques dans le préau de l'école de De-Livron par la mairie.

L'idée d'une présentation aux élèves de cette aire de jeux par M. Tremblet est évoquée. Mme Baron-Levrat va se renseigner.

L'investissement de la mairie est fortement félicité et l'ensemble des participants s'en réjouit.

2. La parole aux délégués des enseignants

Violence dans le préau de la Golette

Des violences entre parents et enfants sont à déplorer et même dans le quartier. Certains parents rentrent dans le bâtiment, durant le parascolaire afin de régler leurs comptes. Les dérives sont malheureusement de plus en plus courantes.

Mme Virginie Droz interpelle Mme Baron-Levrat à ce sujet. Afin de stopper ces dérives, qui, deviennent de plus en plus fréquentes, elle suggère la présence de professionnels lors des week-ends et hors temps scolaire.

Force est de constater que les différents se créent souvent le week-end et qu'il est fréquent de trouver des enfants livrés à eux-mêmes. La présence d'éducateurs de rue et/ou de la police municipale permettrait d'apaiser certaines tensions.

Il est rappelé que l'année passée la problématique avait diminué grâce à la présence régulière de la police municipale.

Etat et clarté des pictogrammes sur le panneau du préau de la Golette

Avant que le panneau de signalisation du préau ait été retiré, par la mairie, pour des raisons de sécurité, les enseignants de la Golette n'avaient pas trouvé très clairs le message de certains pictogrammes.

Déplacements en car – simplification des démarches

Afin de faciliter les démarches d'une réservation de car, la question d'un éventuel partenariat est évoquée. Mme Baron-Levrat rappelle que la procédure d'appel d'offre étant légiférée, il n'est pas possible de procéder différemment.

3. La parole aux délégués des parents

4. La parole aux délégués de la commune

Mme Baron-Levrat rappelle qu'afin d'identifier les problèmes techniques rencontrés durant cette année scolaire dans les bâtiments, il est important d'envoyer un mail à M. Omarini avec un bref descriptif de la problématique.

A l'école De-Livron, une porte, nouvellement badgée, est dorénavant accessible. Son accès est-il autorisé ? Mme Gammel va se renseigner.

La présence de M. Omarini à cette séance était très attendue. Mme Gammel aurait souhaité relayer toutes les informations utiles quant au déménagement des salles à la Golette (cf. pv du 23.01.2023).

5. Divers

Le GIAP organise sa fête de fin d'année le 13 juin 2023 à l'école de De-Livron et le 16 juin 2023, pour l'école de la Golette.

Mme Bellochio travaille sur un nouveau projet pour l'école de De-Livron. L'idée est de repeindre ("pimper") les piliers bruns du préau.

Dates des futures Instances Participatives

Les prochaines séances de ces Instances Participatives ont été fixées par l'ensemble des personnes présentes. Les dates retenues sont :

- Jeudi 12 octobre 2023, 17h30-19h00
- Jeudi 25 janvier 2024, 17h30-19h00
- Jeudi 23 mai 2024, 17h30-19h00

En cas de besoin, une séance exceptionnelle peut être ajoutée.

Il est rappelé aux différents intervenants de ces Instances Participatives que les sujets doivent être transmis au secrétariat, au moins 10 jours avant la date de la séance.

La séance est levée à 19h15